

**LES MODES DE PASSAGE DE NOMS PROPRES  
EN NOMS COMMUNS.  
APPROCHE SEMANTICO-RÉFÉRENTIELLE  
EN DISCOURS**

Boukerchi Lamia<sup>1</sup>  
Arezki Abdenour  
Université A. Mira, Béjaïa.

**Résumé**

*Dans cet article, nous étudions le passage de noms propres en noms communs, cas des lexicalisés, par une approche sémantico-référentielle. L'évolution du phénomène en question se fait dans la durée, c'est pourquoi nous privilégions l'approche diachronique, et ce, à l'aide d'un corpus constitué de textes relevés dans Frantext, base de données textuelles, via internet.*

**Mots clefs : nom propre - nom commun - déonomastique -  
dérivation sémantique - dérivation morphologique.**

**Summary**

*In this article, we study the passage from proper names to common names, the case of lexicalized, by a semantic-referential approach. The evolution of the phenomenon in question takes place over a period of time, which is why we prefer the diachronic approach, using a corpus of texts in Frantext, a textual database, via the Internet.*

**Keywords : proper noun - common noun - deonomastic -  
semantic derivation - morphological derivation.**

Il paraît d'un acte rudimentaire de dire : un nom propre est un mot invariable commençant par une majuscule, désignant un individu, un lieu... etc. Pourtant, celui-ci n'est pas aussi simple qu'il en a l'air. Il a été tenu à l'écart des descriptions linguistiques, considéré comme étant une entité à part. C'est en fait « un parent pauvre de la linguistique » (Molino J., 1982 :05).

*L'histoire de la linguistique explique bien pourquoi le nom propre apparaît comme un objet marginal : les démarches structuralistes issues notamment de Saussure conduisent*

---

<sup>1</sup> Doctorante, Faculté des lettres et des langues université A. Mira de Bejaia, Algérie.

*logiquement à une telle conclusion. En effet, sur le plan sémantique, le nom propre dévie doublement du modèle saussurien du signe : d'une part, son signifié ne correspond pas à un concept, ou « image mentale » stable dans la langue et d'autre part, on ne peut pas définir sa valeur dans un système de signes. Une sémantique structurale ne peut donc pas l'aborder avec les outils et les méthodes dont elle dispose [...] Il n'y avait aucune raison que le nom propre soit choisi comme objet d'une étude linguistique. (Gary-Prieur M-N., 1994 :03)*

Le nom propre devient, plutôt, l'objet d'étude de la logique, de l'anthropologie, de la critique littéraire et de la psychanalyse, du fait qu'il est lié à la réalité et au social. À vrai dire, les logiciens et les philosophes sont les premiers à élaborer des théories sur le nom propre. Nous citons à titre d'exemple, les théories de Mill (1843) « *Le nom propre vide de sens* » et de Kripke (1972) « *Le nom propre désignateur rigide* » qui relèvent du domaine de la logique et qui sont les plus saillantes en linguistique. Elles ont amené les linguistes à revoir cette entité longuement marginalisée, à se « réapproprier »<sup>2</sup> le nom propre.

154

En effet, le nom propre connaît ces dernières décennies une reconsidération importante de la part des linguistes et devient une entité et un objet d'étude purement linguistique. En somme, il est au centre d'intérêt de plusieurs recherches linguistiques récentes, des études florissantes jaillissent. Jusqu'à nos jours, une série d'ouvrages, d'articles, de colloques portent le nom propre dans leurs intitulés et comme thématique. Parmi les premières publications sur le nom propre, l'ouvrage de Kleiber G. (1981) intitulé : *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, développant sa théorie du « *prédicat de dénomination, être appelé /N/* », en réponse aux théories logiciennes. Différentes autres études ont vu le jour : concernant le fonctionnement linguistique et grammatical du nom propre (Gary-Prieur M-N., 1994) ; concernant les constructions et interprétations du nom propre (Jonasson K., 1994, (dans une approche linguistique et cognitive))... etc. Effectivement, ces nouvelles recherches nous renseignent sur l'importance d'une redéfinition du nom propre, de la délimitation de ses caractéristiques par rapport au

---

2 C'est un terme utilisé par Leroy S. (2004 :01).

nom commun. Le statut polémique de ce dernier engage les linguistes<sup>3</sup> à établir des critères permettant sa définition.

Il est avéré que le nom propre peut subir un changement de catégorie grammaticale, de son statut de nom propre en le statut de nom commun, voire en d'autres catégories (adjectif, verbe ou adverbe). Ce changement linguistique ne se réalise que par la pratique discursive, sachant que le nom propre a une existence en langue et une interprétation en discours. Cislaru G. (2009) témoigne que : « Ces interprétations discursives des Np n'ont aucune stabilité dans la langue. Quand il arrive à l'une d'elles de se stabiliser, le Np se lexicalise sous la forme d'un Nc » (p. 12). En effet, c'est en discours que surgissent des changements sémantiques ou linguistiques et c'est en langue qu'ils peuvent s'inscrire.

Avrairdire, cetype de changement linguistique contribue à l'enrichissement de la langue. Et ce, par le phénomène de la lexicalisation qui se manifeste par l'entrée de l'unité en question en langue, par sa lexicographisation. Ce procédé de changement catégoriel du nom propre est connu également sous le nom d'antonomase du nom propre ou de déonomastique. Ce qui nous amène à nous intéresser à cette question est la présence, dans le discours, de certains noms propres qui cèdent leurs places à des noms communs en synchronie (de façon momentanée), mais surtout, en diachronie<sup>4</sup> (de façon graduelle, voire définitive). De ce fait, notre étude se propose d'analyser le nom propre devenu nom commun, cas des lexicalisés, ce que l'on appelle aussi des déonomastiques lexicalisés. Elle a pour objectif l'étude de la mouvance et de l'évolution de ce procédé en discours et en diachronie puisque le passage se fait, parfois brutalement, d'autres fois graduellement. Son objectif primaire est d'explicitier les modes de passage du nom propre en nom commun. Pour ainsi dire, notre problématique s'articule au tour des questions suivantes : Comment et pourquoi le nom propre devient un nom commun ? Est ce que ce type de changement linguistique peut avoir un impact sur la langue ?

Notre démarche est inductive puisque les résultats sont déjà avérés. Nous partons des résultats pour rechercher dans les conditions et les causes de réalisation de ce type de productions langagières, nous analysons l'évolution

---

3 Parmi les linguistes qui ont effectué plusieurs travaux sur le nom propre, nous citons : Siblot Paul, Kleiber Georges, Gary-Prieur Marie-Noëlle, Jonasson Kerstin, Leroy Sarah, Fontant Magalie ... etc.

4 Dans cet article, l'aspect diachronique est présent dans les fragments de textes relevés dans différentes époques.

de l'unité concernée. En effet, notre étude est obligatoirement diachronique du fait que nous étudions le parcours du nom propre devenu nom commun dans le temps. Nous nous intéressons, également, à l'impact que peut engendrer la notoriété du référent initial<sup>5</sup> sur le référent discursif<sup>6</sup>. A cet effet, nous tenons à préciser que l'originalité de notre travail réside dans l'étude diachronique de l'évolution du changement linguistique du nom propre, dans le repérage des traces du passage de ce dernier dans le statut de nom commun (au niveau sémantique et formel) et de sa lexicalisation en tant que tel. Le corpus sur lequel nous travaillons est constitué de textes variés, comportant les occurrences destinées à l'analyse. Il est relevé dans *Frantext*, base de données textuelles, via internet<sup>7</sup>.

En somme, le présent article porte sur une étude diachronique de la recatégorisation linguistique du nom propre. Il est fondé sur une approche sémantico-référentielle. Le choix des unités destinées à l'analyse se base sur leur renommée et leur fréquence élevée dans notre base textuelle *Frantext*. Sont pris en considération les échantillons les plus représentatifs de l'évolution sémantique ou formelle qu'a pu rencontrer chaque sujet. De ce fait, un changement minime est considéré comme étant une première trace du changement de statut linguistique, voire de la lexicalisation. L'exploration de notre corpus large permet d'explicitier et de justifier le mode de passage de statut de chaque nom propre devenu nom commun en diachronie. Il est à préciser que notre analyse en discours se focalise sur la fréquence élevée de chaque occurrence sélective et sur leurs constituants immédiats permettant de transmettre le sens attribué à cette dernière. Nous procédons ainsi à une brève délimitation théorique, à une mise en place des modes de passage des occurrences en question.

## 1. ENTRE ANTONOMASE ET DÉONOMASTIQUE

L'antonomase représente le processus de changement de catégorie linguistique, soit le remplacement d'un nom propre par un nom commun ou l'inverse. Cette notion est reliée à la rhétorique. Elle est considérée comme étant une figure de style au même titre que la métonymie et la métaphore. En fait, elle se rattache le plus à la synecdoque, partie-tout, par conséquent à la métonymie.

---

5 Le référent initial concerne le porteur originel du nom propre.

6 Le référent discursif concerne celui dont on parle dans le discours ou dans l'énoncé.

7 Via le site internet : <[www.frantext.fr](http://www.frantext.fr)> [En ligne], accès par mot de passe.

*L'antonomase [...] est une espèce de synecdoque, par laquelle on met un nom commun pour un nom propre, ou bien un nom propre pour un nom commun. Dans le premier cas, on veut faire entendre que la personne ou la chose dont on parle excelle sur toutes celles qui peuvent être comprises sous le nom commun ; et dans le second cas, on fait entendre que celui dont on parle, ressemble à ceux dont le nom propre est célèbre par quelque vice ou quelque vertu. (Dumarsais, 1977 [1730] : 98)<sup>8</sup>*

Pour les approches linguistiques et grammaticales, l'antonomase se rattache à la métaphore. Leroy S. (2004a) rejoint ce point de vue et énonce que : « Le sentiment d'une relation entre antonomase et métaphore est incontestablement présent dans les différents traitements de l'antonomase » (p. 190). L'existence d'une relation intuitive et implicite entre l'antonomase et la production lexicale est fondée sur le rapport de ressemblance qui en résulte. Notre étude considère l'antonomase dans une seule orientation, c'est d'employer un nom propre pour désigner un nom commun.

Le processus<sup>9</sup> d'antonomase est aussi appelé déonomastique (étude de la dénomination) qui se trouve au carrefour de l'onomastique et de la lexicologie. Il s'agit d'une « discipline récente qui a vu le jour sous le nom de déonomastique (voir Buchi E., 1991 :139) et qui prend pour matériaux les dérivés de noms propres » (Fontant M., 1998 : 5). Fontant M. (1998) adopte une approche linguistique dans son étude des déonomastiques. Elle évoque les modes de passage de nom propre en nom commun et considère que la notion d'antonomase est une production possible de la dérivation du nom propre. De même, l'antonomase est synonyme de métaphore. De là, elle est incluse dans la déonomastique. Ce qui attire notre attention dans son étude est le fait qu'elle se réfère aux caractéristiques du nom propre et aborde les formations déonomastiques, tout en les soumettant au traitement lexicographique, ce qui engendre de façon automatique la lexicalisation de ces formations.

Toutefois, notre intérêt ne porte pas sur l'appellation du procédé mais sur le procédé lui-même, puisque, nous travaillons sur le passage d'un nom propre en un nom commun, sur la production d'un nom propre par un autre et sur les productions morphologiques dérivées de noms propres. Donc, ce sont les dérivés des noms propres lexicalisés, des déonomastiques lexicalisés, qui constituent le corpus de notre analyse.

<sup>8</sup> La présente citation est relevée dans Fontant M. 1998 : 6.

<sup>9</sup> Fontant M. (1998) considère l'antonomase comme étant un procédé et non un processus.

## 2. LES MODES DE PASSAGE DE NOMS PROPRES EN NOMS COMMUNS

Le nom propre connaît différents modes de passage en nom commun par dérivation qui « [...] peut désigner de façon générale le processus de formation des unités lexicales. Dans un emploi plus restreint et plus courant, le terme de dérivation s'oppose à composition (formation des mots composés) » (Dubois J., 1994 : 141). Ainsi, la dérivation contribue à l'enrichissement du lexique, cas des unités objet de notre analyse.

Pour comprendre le passage du nom propre en nom commun, nous ferons appel au matériau de la déonomastique constitué de dérivés de noms propres. En fait, notre analyse de la dérivation sémantique se focalise, d'une part, sur la dérivation par métaphore et comparaison et d'autre part sur la dérivation par métonymie et l'ellipse. Pour la dérivation morphologique, notre analyse n'est pas diachronique, elle se base sur l'étude de l'affixation, l'ajout d'un suffixe ou d'un préfixe.

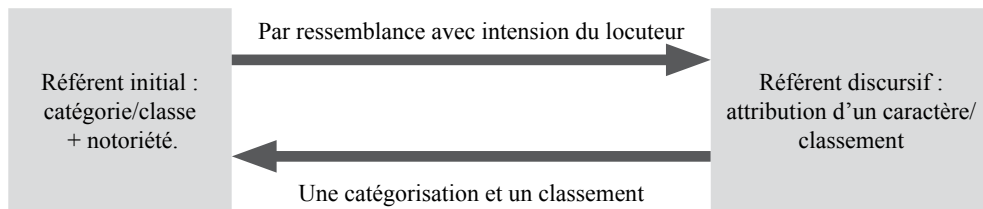
### 2.1. LES DÉRIVÉS SÉMANTIQUES

#### 2.1.1. PAR RESSEMBLANCE (MÉTAPHORE/COMPARAISON)

La dérivation sémantique s'effectue par ressemblance, soit par une métaphore ou par une comparaison bien exprimée. La métaphore est une figure de style, c'est une comparaison sous-entendue basée sur l'exagération. Pour les déonomastiques, l'emploi métaphorique du nom propre est un acte intentionnel du locuteur qui se produit dans le but d'attribuer les propriétés du référent initial du nom propre au référent discursif afin de le classer dans sa catégorie (celle du référent initial).

La comparaison est, aussi, une figure de style qui tend à comparer un comparé à un comparant à l'aide d'un outil de comparaison et d'un élément commun permettant leur rapprochement.

La figure ci-dessous explique le procédé :



Nous illustrerons ce mode de passage à l'aide de quelques échantillons d'analyse. Faisons savoir qu'il existe des métaphores vives (quand le nom propre en emploi métaphorique n'est pas lexicalisé ou en cours de lexicalisation) et des métaphores lexicalisées (Cf. Remi-Giraud S., 2006 : 63).

Dans chacun des extraits suivants concernant l'occurrence *Matamore*, nous essayons de démontrer le procédé en question. En effet, *Matamore*, dans notre base textuelle *Frantext*, est d'une fréquence de 446 occurrences au singulier datant de 1637 à 2012 et d'une fréquence de 39 occurrences au pluriel, datant de 1671 à 2011. De par son origine du théâtre espagnol désignant un personnage burlesque, l'occurrence apparaît en premier lieu, dans des présences multiples, dans l'ouvrage : *Observation sur le Cid* de Georges de Scudéry (1637) dont nous citons les extraits :

1). « Je croirois assurément qu'en faisant ce roolle, l'auteur auroit cru faire parler *Matamore* et non pas le comte ; si je ne voyois que presque tous ses personnages ont le mesme stile : et qu'il n'est pas jusqu'aux femmes, qui ne s'y piquent de bravure. » (Scudery Georges de, *Observation sur le Cid*, 1737, p. 85).

2). *Matamore* dit : « Escoute : en ce temps là dont tantost je parlois, les deesses aussi se rengeoient sous mes loix. Et je te veux conter une estrange advanture qui jetta du desordre. » (p. 23)

L'esprit burlesque de ce personnage lui procure une notoriété et offre un contenu sémantique à son nom propre. Il s'agit d'un classement du référent discursif dans la catégorie du référent initial. A travers notre corpus, nous relevons une évolution de ce nom propre vers le statut de nom commun et ce, par ressemblance. Nous citons quelques exemples d'emplois modifiés :

1). « Pour racheter ce qu'il y avait de bizarre dans sa personne, il se donnait de grands aires de matamore, et à tout propos élevait sa voix claire et douce, sans pouvoir en changer la nature... » (Sand Georges, *Consuelo*, t. 2, 1843, p.169)

2). « Le cliquetis des lames dans la bataille est moins misérable, après tout, que le partage des fourreaux sur le pavé. Et puis, se cambrer comme un matamore et se sangler comme une femmelette, avoir un corset sous une cuirasse, c'est être ridicule deux fois. » (Hugo Victor, *Les Misérables*, 1862

[1881], p. 814).

3). « Ne faut-il pas confesser après cela que si l'espagnol est propre à représenter le caractère des matamores, l'italien semble fait pour exprimer celui des charlatans. Le françois est exempt de tous ces défauts, il garde un juste tempérament entre ces deux langues. » (Bouhours Le père Dominique, *Les Entretiens d'Artiste et d'Eugène*, 1671, p. 30).

A partir de ces emplois, nous pouvons dire qu'il y a un passage presté de ce nom propre dans le statut de nom commun. Ce dernier se révèle manifestement dans la chute de la majuscule initiale et le port de la marque du pluriel « s » (exemple 3). L'aboutissement de ce changement est la lexicalisation et l'entrée dans les dictionnaires de langue en tant que nom commun désignant un « faux brave, intarissable sur ses exploits imaginaires » (Germa P., 1993 : 146).

De même, le présent nom propre connaît une conversion pour désigner un nom de lieu qui se trouve en Algérie. Il devient un véritable nom commun, s'écrit en minuscule, susceptible à la flexion et porteur de sens.

160

Parallèlement, nous analysons l'occurrence *Macédoine*, désignant à l'origine un nom de lieu. Nous enregistrons une fréquence totale de 537 occurrences, soit 526 occurrences au singulier datant de 1560 à 2012 et d'une fréquence de 11 occurrences au pluriel datant de 1832 à 1973. L'exemple ci-dessous représente un emploi non modifié, il désigne le lieu :

1). « Rongeait les inscriptions mystérieuses ; des champs plantés de menhirs de granit ; des sépultures grecques, byzantines, musulmanes, couvraient ce vieux sol de *Macédoine* où les grands peuples du passé ont laissé leur poussière. » (Lotti Pierre, *Aziyadé*, 1879, p.42)

La particularité de ce lieu, c'est qu'il englobe une pluralité de peuples. De par cette caractéristique, son nom propre devient porteur de sens. En effet, par ressemblance, ce nom propre est attribué à un plat varié (fruits ou légumes). Voyons deux emplois modifiés de cette occurrence, le premier est métaphorique, le second est en tant que nom commun :

2). « On doit ménager les ermites ; et c'est si ennuyant d'écrire ce qu'on ne ressent pas. Je ne veux plus qu'elle fasse le rôle de la marquise De B. Mes lettres sont des *macédoines* ; je te parle de trente-six choses différentes dans la même page ; mais tu



dois facilement excuser cela, vu le caractère de l'individu. » (Balzac Honoré de, *Correspondance* : t.1 : juin 1809-1932, 1832, p. 53.)

3). «Il prépare son repas du soir: flocons d'avoine, *macédoine* de légumes, riz au lait. Parmi les tours de livres qui menacent ruine, il va et vient d'un pas traînant. » (Sabatier Robert, *Le Chinois d'Afrique*, 1966, p. 77).

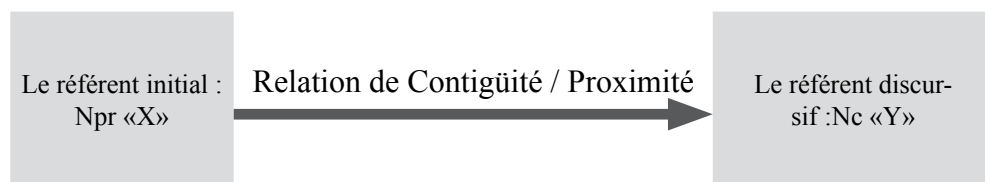
L'occurrence *Macédoine* enregistre plusieurs emplois métaphoriques, elle désigne tout mélange. En somme, le passage dans le statut de nom commun pour cette occurrence s'est fait graduellement et par ressemblance.

A travers cette analyse, nous pouvons témoigner de l'importance de la dimension diachronique dans la reconnaissance du mode de passage du nom propre en nom commun par ressemblance. Le voisinage syntaxique y contribue pleinement.

### 2.1.2. PAR MÉTONYMIE

La métonymie est une figure de style basée sur le principe d'association : inventeur/ invention, producteur/ production...etc. Elle exprime un rapport de contiguïté par lequel on désigne le rapport de cause à effet, de contenu et contenant, de partie pour le tout, mais aussi entre individus, événements... etc. Elle se trouve rattachée à la figure de rhétorique qui est la synecdoque. Le déonomastique par métonymie témoigne de l'existence d'une contiguïté entre le référent initial et le référent discursif. Contrairement au nom propre en emploi métaphorique, le nom propre en emploi métonymique ne renvoie pas à son référent initial. Il ne présente plus qu'une partie, un aspect, une manifestation de ce porteur (voir Kleiber G., 1994 : 94- 95). La construction est basée sur le principe : « X est l'auteur de / a produit Y ». Cela dit que ces deux référents constituent des entités différentes. Nous schématisons cela comme suit:

Figure 1 :



La présente figure trace le parcours du nom propre en nom commun par métonymie. Il est indiqué que cela va dans une seule direction. Le nom propre X en tant que référent initial génère, par contigüité, un nom commun Y. Pour mieux expliciter, voyons les échantillons d'analyse suivants :

1) « ...sir James *Mackintosh*, désigné par l'opinion pour continuer Hume et pour le surpasser, en écrivant l'histoire de la liberté constitutionnelle de l'Angleterre ; homme si universel dans ses connaissances et si brillant dans sa conversation, que les Anglais le citent avec orgueil aux étrangers... ». (Germaine de Staël, *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, 1817, p. 377)

2) « L'averse cependant redoublait. On tirait les parapluies, les parasols, les *mackintosh* ; on se criait de loin : bonjour ! – Ça va bien ?... ». (Flaubert G., *L'Éducation sentimentale*, 1869, p. 9).

162 Dans la base Frantext, nous avons pu trouver quelques patronymes, *Mackintosh* cas de l'extrait (1), qui ne renvoient pas à l'inventeur de la toile imperméable Charles Mackintosh (1766- 1843) (Cf. TLFi : « étymologie et histoire »). Par métonymie, ce nom propre devient le nom d'un manteau fabriqué de cette toile. L'extrait (2) que nous avons relevé présente l'occurrence en tant que nom commun déjà lexicalisé. Cette dernière, malgré l'acquisition du statut de nom commun, garde un caractère de son premier statut (de nom propre) qui est l'absence de flexion. Du fait qu'il n'y a pas eu d'accord entre le nom commun et le déterminant *les*.

Voyons les extraits concernant l'occurrence *Sandwich* qui est d'une fréquence totale de 678 occurrences, soit 542 occurrences au singulier datant de 1745 à 2013 et de 136 occurrences au pluriel datant de 1845 à 2013:

1) « ...Madame de *Sandwich*, qui avait la figure et l'esprit le plus mâle que j'aie connu à aucune femme... ». (Bernis F., *Mémoires du cardinal de Bernis*, 1794, p. 111).

2) « ... il pourrait reconnaître quelques-unes des îles à l'est du groupe des îles *Sandwich*... ». (Sans mention d'auteur, *Voyage de La Pérouse autour du monde*, 1797, p. 23).

3) « ...Castellamare, il était parvenu à maintenir son beurre à l'état solide, et il en étalait une couche avec une satisfaction visible sur une tranche de pain coupée en *sandwich*... ».

(Gautier T., *Récits fantastiques*, 1856, p. 367).

Les deux premiers extraits représentent le référent initial du nom propre en question. Nous avons relevé un patronyme et un toponyme. Ce dernier, le toponyme, est le plus fréquent dans la base Frantext. Dans le troisième extrait, le mot *sandwich* est en emploi modifié, il désigne autre que son particulier (le référent initial). Ce qui nous permet de classer cette occurrence dans ce mode de passage est son étymologie qui témoigne que ce mot désigne plutôt « John Montagu (1718-1792), quatrième de *Sandwich*, joueur impénitent, était à ce point passionné qu’il refusait de quitter sa table de jeu pour manger. A sa demande, son cuisinier inventa ce mode de repas sommaire et pratique » (Maillet J., 2005 : 244).

Voyons les extraits concernant l’occurrence *Jersey*:

1) « ...Le roi donna le matin audience à Milard *Jersey*, ambassadeur d’Angleterre... ». (Dangeau Ph., *Journal* : t, 7, 1699-1700, p. 3).

2) « ...rien ne vous empêchait d’attaquer les îles de *Jersey* et de Guernesey... ». (Bernis F., *Mémoires du cardinal de Bernis*, 1794, p. 281).

3) « ...les épaules soulevées qui lui enfonçaient le cou, et ce costume en *jersey*, de couleur kaki, dont le vaste col chemisier et boutonné jusqu’à la taille... ». (Bianciotti H., *Sans la miséricorde du Christ*, 1985, p. 58).

Malgré la présence de quelques patronymes, *Jersey* (extrait : 1), la base de données enregistre une grande fréquence du toponyme *Jersey* (extrait 2). Ce dernier donne naissance à une recatégorisation linguistique par un rapport de contiguïté entre le référent initial, nom de lieu, et le sens obtenu en étant un nom commun désignant un tissu fabriqué dans ce lieu (extrait 3). En effet, il y a un passage de la catégorie de nom propre (toponyme) à la catégorie de nom commun, une production d’un nouveau sens.

Nous pouvons conclure à travers cette analyse que la dérivation par métonymie n’est pas marquée dans le discours comme la dérivation par métaphore. Autrement dit, il n’y a pas nécessité d’une fréquence dans l’usage pour cette recatégorisation linguistique. Pour *mackintosh*, *sandwich* et *jersey*, c’est le lien inventeur /invention, lieu d’invention qui donne naissance à un passage de sens ou à un glissement sémantique. Comme nous l’avons esquissé dans la figure ci-dessus, la dérivation par métonymie ne se fait que

par le biais d'un lien basé sur une relation de contigüité ou de proximité

## 2.2. LES DÉRIVÉS MORPHOLOGIQUES

Le nom propre peut donner naissance à des noms communs ou à d'autres catégories linguistiques par dérivation morphologique, ce qui permet de modifier sa forme de départ. « Un mot dérivé est formé par l'adjonction d'un ou plusieurs affixes à un morphème lexical appelé base ; la base ultime minimale est appelée radical. Les désinences ne sont pas des affixes, et ne participent pas à la dérivation, à l'exception des désinences verbales d'infinitif. »<sup>10</sup>

Dans l'étude du mode de passage par dérivation morphologique, nous prenons en considération les productions morphologiques par affixation et flexion, les désinences verbales d'infinitif puisque nous recensons des verbes ou des noms communs dérivés de noms propres. Nous explicitons ceci à travers les exemples d'analyse suivants :

1) « ...Lorsque Rodolphe s'aventura dans ce bouge, M. *Pipelet*, le portier, momentanément absent, était représenté par Mme *Pipelet*... ». (Sue Eugène., *Les Mystères de Paris*, 1843, p. 208).

2) « ...Carbonnet oubliait jusqu'à ses curiosités de *pipelet* parisien... ». (Bourget P., *Le Disciple*, 1889, p. 210).

3) « ...Une concierge distinguée, qui n'a rien de la *pipelette* d'arrondissement populaire, sort de sa loge... ». (Bazin H., *Vipère au poing*, 1948, p. 207).

Les trois extraits tracent le parcours de l'occurrence *Pipelet*. Le nom propre, référent initial en emploi non modifié, exerçant la fonction de concierge, donne naissance au nom commun *pipelet*, voulant dire concierge par métaphore (Germa P., 1993). Par extension, ce nom commun donne naissance à un autre nom commun *pipelette*. Ce dernier est construit sur la base : radical + suffixe. Le diminutif *et* a permis la production d'une nouvelle unité lexicale avec un nouveau sens désignant concierge bavarde au féminin, par le caractère du référent initial.

---

<sup>10</sup> Extrait dans « La formation du vocabulaire (morphologie lexicale) », dans site internet : <[bbouillon.free.fr/univ/ling/fichiers/morphologie/morphlex1.htm](http://bbouillon.free.fr/univ/ling/fichiers/morphologie/morphlex1.htm)> [En ligne] Consulté février 2015.

Le nom propre *Machiavel* donne naissance à un nom commun *machiavel* par métaphore, mais aussi par dérivation morphologique aux adjectifs : *machiavélique*, *machiavélien*, *machiavélienne*, à un adverbe *machiavéliquement*. Cet exemple démontre la compétence de production morphologique d'un nom propre. La notoriété du référent initial offre la possibilité d'une extension de sens par affixation, l'ajout de suffixe (ique, ien, ienne et ement).

En conclusion, nous retenons que le nom propre change de catégorie linguistique par différents modes de passage : par dérivation sémantique (ressemblance, métonymie) et morphologique. L'étude, en diachronie, de ces déonomastiques lexicalisés témoigne de la possibilité d'extension de sens et de forme du nom propre, contrairement à ce qui est dit dans sa définition première. La notoriété du référent initial et la fréquence du nom propre dans la pratique discursive sont les principaux déclencheurs de ce phénomène langagier. En somme, c'est dans le discours et à travers le temps que se réalise ce type de changement linguistique et se lexicalisent les noms propres pour répondre à des fins discursives et communicationnelles.

Nous pouvons affirmer que le nom propre reste une entité linguistique très complexe puisqu'il n'y a que certains noms propres qui peuvent subir ce type de changements linguistiques. Et le fait que le discours se trouve en perpétuel mouvement, il reste le lieu propice où nous pouvons enregistrer différents types de changements linguistiques et sémantiques, notamment en diachronie, telle la lexicalisation du nom propre en tant que nom commun. Ce procédé de changement catégoriel de nom propre contribue fortement à l'enrichissement du lexique, à travers l'insertion de nouvelles unités (sens et forme) dans les dictionnaires de langue.

## BIBLIOGRAPHIE

CISLARU, Georgeta (2009). « Le pseudonyme, nom ou discours ? D'Etienne Platon à Oxyhre », *Le nom propre en discours*, LECOLLE M. et all (dirs), Paris, coll., Les Carnets du Cediscor, n°11, pp. 41-57.

DUBOIS, Jean (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

FONTANT, Magalie (1998). « Sur le traitement lexicographique d'un procédé linguistique : L'antonomase de nom propre », *Cahier de lexicologie*, Paris, n°73, pp 5-41.

GARY-PRIEUR, Marie-Noël (1994). *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF.

GERMA, Pierre (1993). *Du nom propre au nom commun, dictionnaire des éponymes*, Paris, Bonneton.

JONASSON, Kerstin (1994). *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

KLEIBER, Georges (1994). *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin.

166

KLEIBER, Georges (1981). *Problèmes de références : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.

LEROY, Sarah (2004 a). *Le nom propre en français*, Paris, Ophrys.

LEROY, Sarah (2004b). *De l'identification à la catégorisation. L'antonomase du nom propre en français*, Louvain-Dudley, Peeters- Leuven.

MAILLET, Jean (2005). *Dico des noms propres devenus noms communs*, Paris, Albin Michel.

MOLINO, Jean (1982). « Le nom propre dans la langue », *Langages*, n°66, p-p. 5-20, disponible sur : <http://www.persée.fr/> [En ligne], consulté février 2015.

REMI- GIRAUD, Sylvianne (2006). « De la création à l'extinction : métaphore (s) et mondes de discours », *Cahier de Praxématique*, Montpellier III, n°46, pp 61-80.

<[www.Frantext.fr](http://www.Frantext.fr)> [En ligne]

Trésor de la langue française : <[atilf.atilf.fr](http://atilf.atilf.fr)> [En ligne]

« La formation du vocabulaire (morphologie lexicale) », disponible sur : <[bbouillon.free.univ/ling/fichers/morphologie/morpholex1.htm](http://bbouillon.free.univ/ling/fichers/morphologie/morpholex1.htm)> [En ligne], consulté février 2015.